

L'HISTOIRE AU PRÉSENT

“INDUSTRIE BANCAIRE” “VERTU SOCIALE DU CRÉDIT” “PUISSANCE MORALE DE L'ARGENT”

(XVIII^{ÈME} - XIX^{ÈME} SIÈCLES)

JEAN-MARIE THIVEAUD *

Olivier Pastré et Ugur Muldur ont choisi de donner pour titre à ce numéro spécial : “l'industrie bancaire”, traduisant ainsi, dans un raccourci de modernité, une analyse diversifiée de la microéconomie des banques françaises contemporaines. Inélectablement, les analogies qui renvoient de l'histoire au présent- et réciproquement - s'imposent aussitôt pour remâcher, avec le moraliste de l'Ecclesiaste, cette maxime désespérante : *Nihil novi sub sole*.

533

Henri de Saint-Simon avait, en effet, dès le début du siècle dernier, voici près de deux cents ans, imposé la même formule, en célébrant le rôle éminent de “l'industrie banquière”. Comme la Revue d'économie financière aujourd'hui, il l'exprimait, tout à la fois, en termes de constat, vérifiant l'évolution de la banque au cours du siècle précédent, et en forme d'invocation, de défi lancé vers l'horizon rêvé de l'avenir.

Ses propos reposaient sur une lecture attentive et juste des évolutions du monde du commerce, de la manufacture et de la banque au long du siècle des Lumières qui avait vu se transformer le statut, les fonctions, les types de banques et de banquiers, en France et en Europe. Il mettait dans “l'industrie bancaire”, telle qu'il la concevait, tous les espoirs de l'humanité car elle ouvrait, pour parvenir à la société industrielle, les voies de la morale et de la spiritualité. Près de deux siècles plus tard, le vieux mage nous donne encore de quoi rêver...

A la fin du XVII^{ème} siècle, l'année qui voit la création de la Bank of England, capitale pour le futur de la finance mondiale, un marchand-

* Conseiller historique, Caisse des dépôts et consignations

banquier londonien, original et quasi-anonyme, publie un recueil baroque, la *Lex mercatoria*. Cet ouvrage, comme un grand nombre de traités analogues à la même époque, se présente comme une sorte d'encyclopédie commerciale, ponctuée de réflexions lyriques et philosophiques, parmi lesquelles il définit le rôle de la banque et du banquier, au début des années 1690.¹

"A Bank is properly a Collection of all the ready Money of some Kingdom, Commonwealth or Province, as also of a Particular City or Town, into the hands of some persons licensed and established thereunto by publick authority of some King, Prince or Commonwealth, erected with great solemnity in the view of all the people and Inhabitants of that City, Commonwealth or Kingdom, with an intimation thereof made divers times, to be upon such a day in the open Market place, where a scaffold is purposely erected, with an ostentation of great store of money of Gold and Silver, supposed to belong to these persons or Bankers so established; which is unto them an attractive power to money in these Bankers hands, where at all the times they may command it, and have it again at their own pleasure, with allowing a smaller matter of five upon every thousand Ducats or Crown, when any men will retire or draw his money into its own hands again; which although it be put in have no more: So that these persons or Bankers do become as if were general servants or Cashiers of that Province, City or Commonwealth..."

534

And if they have any Money in Bank belonging unto Widows or Orphans, or any other persons that hath no occasion to use the same, they will allow them interest after four of five upon the hundred in the year, at the most, and that upon special favor; for every man seeketh to please them, as in matter where commodum privatum beareth the rule: For they can easily please them in particular in giving them some credit of that great credit they have obtained in general..."

First, Bankers do deal with great Princes and Potentates, that have need Money for the Maintenance of their Wars. Secondly, they ingross thereby divers Commodities into their hands. And, lastly, they carry thereby a predominancy in ruling the course of the Exchange for all the places, where it pleaseth them."

Cette description, quoique très typiquement anglaise, vaut, à l'époque pour la majorité des grands banquiers européens. Nombre de banquiers sont réputés "banquier de cour", "banquier du roi", la figure d'un Samuel Bernard, en France, sous Louis XIV, restant dans les mémoires de chacun.

¹ *Consuetude vel Lex Mercatoria, or The Ancient Law-Merchant. In Three Parts, accounting of the Essential of Traffic, necessary for Statesmen, Judges, Magistral, Temporal and Civil Lawyers, Mint-Men, Merchants, Mariners and all others Negotiating in any Parts of the World, by Gerald Dalpnes, Merchant, London, 1686.*

Les petites activités du commerce d'argent sont étroitement liées au négoce des marchandises, les marchands-banquiers du Moyen âge forment encore la majorité des rangs, en France particulièrement. Souvent, comme en Angleterre, avant la création de la Bank of England, les orfèvres remplissent ces fonctions.

Les banquiers de plein exercice, ceux qui manient des masses significatives de capitaux, se situent donc, du point de vue de leurs activités, d'abord, dans la mécanique antique du change qui a fondé leur rôle social depuis l'invention de la monnaie. Ils se trouvent, de ce fait, dans un rapport de subordination à l'autorité qui leur accorde le privilège du change, comme ces Lombards et autres marchands italiens du XII^{ème} siècle qui sont, au départ - et le resteront -, des changeurs pontificaux avant d'engendrer des dynasties bancaires. Au XVII^{ème} siècle, et le texte ci-dessus l'exprime bien, cette situation se reproduit tout particulièrement en Angleterre où la réglementation est brutale en ces matières d'importation et de circulation monétaires.

Grâce à cette reconnaissance que leur accorde l'autorité souveraine, à ce crédit qu'ils ont obtenu des rois, princes, villes ou communautés diverses, et aux bénéfices qui leur sont attachés, les banquiers, négociants ou orfèvres, peuvent, à leur tour, utiliser et leurs gains propres et la confiance d'autrui pour, soit recueillir des dépôts, soit faire des opérations de crédit.

535

Et la boucle se referme puisqu'ils vont prêter d'abord à des princes pour la guerre, puis aux différents acteurs de l'économie, ensuite gagner des intérêts sur les prêts, etc. La seule limite de leur développement reste l'arbitraire du pouvoir étatique qui, du jour au lendemain, peut entraîner leur ruine par non-remboursement ou confiscation abusive, sous prétexte de «Chambre ardente» ou de «Lit de justice», voire même d'une fantaisie du monarque. Ici encore, l'on se souvient de l'injuste faillite de Samuel Bernard.

Ce tableau n'est guère modifié, un siècle plus tard, dans la France pré-révolutionnaire et *l'Encyclopédie*, dans les deux volumes du supplément sur les Finances, ne contient que deux notices, l'une sur le banquier de cour, l'autre sur la banque, au sens de la banque nationale, renvoyant expressément les autres activités ce que les encyclopédistes appellent le négoce de l'argent dans les dissertations sur le commerce et la manufacture.

Ces relations complexes et dangereuses avec la souveraineté induisent, naturellement, une réflexion européenne sur la réglementation. Publicistes, économistes et financiers en appellent, les uns, à la morale préventive, les autres, à la philosophie politique et à la réforme constitutionnelle. En France, Montesquieu veut chercher dans la banque et chez les banquiers

des signes optimistes d'une liberté à venir. En Angleterre, un peu plus tard, Adam Smith résout toutes les questions en renvoyant dos à dos les Etats et la Banque pour retrouver, par l'économie politique, l'état de nature. Chez Smith, le banquier est souvent enlisé dans les sables mouvants du mercantilisme, dans les compromissions malfaisantes avec les gouvernements et doit être soumis à une puissante purification avant de regagner les cercles de l'économie libératrice et de participer activement à la circulation des richesses.

L'Esprit des lois et les manieurs d'argent

Dans le système de Montesquieu, ces banquiers dont il parle restent des banquiers de cour qui sauront, en s'affranchissant de la tutelle royale, affranchir les peuples par ricochet. Le banquier du XVIII^{ème} siècle est souvent revêtu d'une fonction sociale importante, il est un agent de la libération de l'humanité, du progrès des Lumières et de la démocratisation des sociétés.

536

“Le change, écrit Montesquieu, a appris au banquier à comparer toutes les monnaies du monde, et à les mettre à leur juste valeur; le titre des monnaies ne peut plus être un secret...Le change...a ôté les grands coups d'autorité, du moins les succès des grands coups d'autorité... Les banquiers sont faits pour changer de l'argent et non pour en prêter. Si le prince ne s'en sert que pour changer son argent, comme il ne fait que de grosses affaires, le moindre profit qu'il leur donne pour leurs remises devient un objet considérable; et si on lui demande de gros profits, il peut être sûr que c'est un défaut de l'administration. Quand, au contraire, ils sont employés à faire des avances, leur art consiste à se procurer de gros profits de leur argent, sans qu'on puisse les accuser d'usure.”²

Cette mutation du monde bancaire, pronostiquée par Montesquieu, s'opère, en réalité sous l'effet de deux phénomènes, dont l'un est manifestement contraire à l'*Esprit des lois*. Elle est, tout d'abord, provoquée par une vague inédite, anticipatrice des mouvements d'aujourd'hui, d'internationalisation et de financiarisation de la vie politique et économique de chaque pays, qui entraîne, à son tour, une autonomisation et une spécialisation du rôle des « manieurs d'argent » dans les sociétés éclairées. La banque et les banquiers opèrent ainsi une ascension au sommet des organisations publiques et privées, au gré de la singularisation de leurs activités. Entre le métier de changeur des origines et celui de caissier du négoce des marchandises, le banquier, dès lors qu'il commence de jouer à la table du Roi, est promis à toutes les promotions comme à tous les naufrages mais il prend une part active dans la direction des affaires de son pays comme des autres nations.

² Montesquieu, *Esprit des lois*, L.XXII, ch.XIII et ch.XVI.

Les développements parallèles de l'endettement des Etats et du grand commerce international modifient l'organisation des banques, la banque prend une place de plus en plus importante dans la vie économique et politique, le banquier devient parfois un agent diplomatique. La double problématique du financement de l'économie et du financement de l'Etat se confond dans la charge, commune pour chaque pays, des dépenses militaires et du coût des guerres commerciales entre nations, qui accompagnent ou non les conflits armés. La banque prend les dimensions d'un grand commerce international, spécialisé dans le seul négoce de l'argent, et les banquiers tiennent alors un rôle majeur d'intermédiation à des niveaux multiples, au dessus des frontières et des intérêts nationaux. Ils gagnent souvent beaucoup en prêtant pour les guerres et, s'ils sont justifiés, dans leur fonction marchande, par Montesquieu qui prétend que "*l'effet naturel du commerce est de porter à la paix*"³, ils subissent, en revanche, les attaques de Quesnay, des physiocrates et des économistes qui les accusent de "*n'avoir ni patrie, ni roi*".

Sur d'autres terrains, le siècle voit croître les investissements dans le développement colonial qui réclament des capitaux abondants. La banque du milieu du XVIIIème siècle, comme déjà, plus tôt, dans le modèle du système de Law, est ainsi, étroitement associée au grand commerce maritime et aux manufactures d'outremer. Les mouvements massifs de capitaux, entre commerce international et emprunts publics des Etats en guerre, soulèvent une haute vague de spéculation et provoquent l'émergence ou la renaissance des marchés financiers en Europe. La Bourse de Paris, en sommeil depuis sa création en 1724, se réveille furieusement dans les années 1780 et devient l'un des centres de l'agiotage international. Les banquiers français participent plus ou moins à ce tumulte boursier qui présente au moins l'avantage de la clarification, en isolant nettement le négoce de l'argent aux seules fins du commerce de ces vastes trafics financiers sur les marchés, eux-même presque exclusivement dominés par les mouvements des effets publics. En France, la prise de conscience de l'internationalisation galopante des pratiques bancaires conduit certains personnages plus prudents à relancer le débat sur la nécessité d'ériger, comme en Angleterre ou en Hollande, une grande banque nationale. De nombreux projets feront l'objet permanent et vain des réflexions des milieux politiques et financiers français entre 1770 et 1800. La création de la Caisse d'escompte, en 1776, traduit bien les inquiétudes que font naître ces grandes mutations et l'alternative des choix qui s'impose aux manieurs d'argent. Selon les vues étroitement moralisantes des Encyclopédistes et Economistes qui forment son conseil, la Caisse d'escompte entend se cantonner dans le seul domaine du financement du commerce, refusant

3 Voir A.O. Hirschmann, *Les passions et les intérêts*, Paris, P.U.F., 1980.

Le banquier selon Cantillon...

Au milieu du XVIII^{ème} siècle, Richard Cantillon propose une description plus précise des activités de la banque, en soulignant l'apport très spécifique du banquier comme animateur de la circulation et donc de l'économie.

“Que s'il y a un grand commerce entre ces deux villes (Paris et Châlons), il s'érigera des banquiers à Paris et à Châlons et qu'on y a effectivement vendues pour argent comptant, excèdent en valeur la somme de la recette des fermes à Châlons, celles des rentes que les seigneurs de Paris ont aux environs de Châlons et encore la valeur de toutes les denrées et de toutes les marchandises qui ont été envoyées de Paris à Châlons et qu'on y a vendues pour argent comptant, de la balance du commerce entre ces deux villes ; l'on enverra, dis-je, nécessairement en espèces à Châlons et cette opération se trouvera conduite de la manière suivante ou de quelque manière approchante. Les agents ou correspondants des marchands de vin de Châlons et des autres qui ont envoyé des denrées ou des marchandises de Châlons à Paris, ont l'argent de ces ventes en caisse à Paris ; ils ont ordre de le remettre à Châlons; ils ne sont pas dans l'habitude de le risquer par les voitures, ils s'adresseront au caissier des fermes qui leur donnera des rescriptions ou lettres de change sur le Receveur des fermes à Châlons jusqu'à la concurrence des fonds qu'il a à Châlons, et cela ordinairement au pair; mais comme ils ont besoin de remettre encore d'autres sommes à Châlons, ils s'adresseront pour cela au banquier qui aura à sa disposition les rentes des seigneurs à Paris qui ont des terres aux environs de Châlons. Ce banquier leur fournira, de même que le caissier des fermes, des lettres de change sur son correspondant à Châlons et qu'il avait ordre de faire revenir à Paris; cette compensation se fera aussi au pair, si ce n'est que le banquier cherche à y trouver quelque petit profit pour sa peine, tant de la part de ces agents qui s'adressent à lui pour remettre leur argent à Châlons, que de celles des seigneurs qui l'ont chargé de faire venir leur argent de Châlons à Paris. Si le banquier a de même à sa disposition à Châlons la valeur des marchandises qui y ont été envoyées de Paris, et qui y ont été vendues pour argent comptant, il fournira encore des lettres de change pour cette valeur...

On comprendra donc que tout l'avantage des banques publiques ou particulières dans une ville, c'est d'accélérer la circulation de l'argent et d'empêcher qu'il n'y en ait autant de resserré qu'il y en aurait naturellement dans plusieurs intervalles de temps.”

Et reprenant, à l'exemple de la Banque d'Angleterre et à la suite des théories de Law, la réflexion du moment sur la nécessité de créer une banque générale ou nationale, il remet en avant le motif essentiel de la confiance, sans laquelle les activités de crédit ne peuvent se développer.

“ Une banque nationale ou générale a cet avantage sur la banque d'un orfèvre particulier, qu'on y a toujours plus de confiance; qu'on y porte plus volontairement les plus gros dépôts même des quartiers de la ville les plus éloignés, et qu'elle ne laisse d'ordinaire aux petits banquiers que les dépôts de petites sommes, dans leurs quartiers; on y porte même les revenus de l'Etat dans les pays où le Prince n'est pas absolu; et ce, bien loin d'altérer le crédit et la confiance, ne sert qu'à l'augmenter.”

... et la banque selon Véron de Forbonnais

Dans les mêmes années 1750, Véron de Forbonnais dresse, de son côté, une sorte de typologie des banques, entre banques marchandes, banques restreintes et banques commerçantes et politiques, qui témoigne à la fois de la spécialisation rapide des fonctions et de la progression du rôle du banquier sur la scène économique.

“ Les banques marchandes et restreintes sont l'expédient le plus naturel et le plus heureux qui ait été imaginé. Le fonds capital dont elles sont composées, commence par faire sortir de leur retraite une somme considérable de valeurs; les stipulations sont faites en espèces dont le titre et le poids sont invariablement fixés...Celui qui n'osoit prendre aucun risque et à la dépense du transport de son argent, l'échange contre du papier qui sera reçu partout avec confiance...Les billets de banque deviennent donc en un moment, par un accord unanime, le moyen terme le plus propre à faciliter le commerce...”

539

Dès que toutes les valeurs renfermées ont un motif pour rentrer dans la circulation, il est de l'intérêt de chaque propriétaire de les y remettre. L'industrie et le travail renaissent, le nombre des prêteurs augmente, l'argent tombe de prix. Tel est l'effet général de toute banque...”

Si les billets que donne la banque étaient sans cesse compensés par une valeur numéraire, toujours existantes dans la caisse, ils animeraient et soutiendraient la circulation, sans augmenter le prix des denrées, puisqu'ils seraient simplement la représentation et non une multiplication de l'argent: ce qui forme une banque restreinte...Mais toutes font valoir leur crédit; elles en donnent un aux particuliers, soit sur des gages, soit sur leur réputation; enfin elles font valoir l'argent déposé et leurs billets dans le commerce excèdent la quantité d'argent existante dans la caisse...Alors, il est clair qu'elles multiplient l'argent ou le signe des denrées et qu'elles renchérissent le prix de toutes choses.

Une troisième espèce de banque est en même temps commerçante et politique; c'est à dire qu'elle qu'elle sert tout à la fois de dépôt ou de garant aux valeurs que l'on veut mettre dans le commerce et qu'elle fournit des secours à l'Etat. Alors, une partie des dettes que contracte le gouvernement se trouve circuler comme ferait une somme d'argent introduite par le commerce étranger.”

toute intervention sur les marchés de capitaux. Elle se tient dans l'escompte des effets de commerce, l'exercice du change et dans une activité très limitée de depositaire. Ses liens avec l'Etat, noués par les privilèges qu'elle a obtenus de l'autorité souveraine, l'entraîneront bientôt, pourtant, dans les frénésies de la spéculation qui lui vaudront les attaques acharnées de Mirabeau puis une condamnation à mort par la Convention. La Révolution et l'Empire, avec leur cortège de guerres et de crises économiques et financières, vont servir de tremplin pour, à la fois, de nouvelles constructions institutionnelles, entre la Caisse d'amortissement, la Caisse de service (le Trésor) et la Banque de France et de nouvelles distributions des rôles dans les affaires financières de la nation. Ces périodes sont aussi un banc d'essai pour les banques de toute nature qui, après avoir subi les dégraisages violents de la Terreur, peuvent, de nouveau, éprouver leurs capacités au service du financement de l'Etat et de l'industrie naissante.

La Restauration ouvre, à partir de 1815, l'ère de tous les renouvellements, de toutes les innovations, la monarchie parlementaire, la liberté d'opinion, le progrès et l'industrialisation et, comme l'annonce Henri de Saint-Simon, l'avènement de "l'industrie bancaire".

540

"Avant le dix-huitième siècle, écrit Saint-Simon, dans le "Catéchisme des industriels" en 1823, les cultivateurs, les fabricants et les négociants ne formaient encore que des corporations séparées. C'est depuis le règne de Louis XIV que les industriels de ces trois branches de l'industrie se sont liés financièrement et politiquement, au moyen d'un nouveau genre d'industrie, dont les intérêts particuliers sont en accord parfait avec les intérêts communs à tous les industriels. C'est la formation de cette nouvelle branche d'industrie qui a donné aux industriels le moyen d'établir le système de crédit... Les besoins font naître les ressources; il ne tarda pas à se former une nouvelle branche d'industrie, l'industrie banquière."

Dans sa vision prophétique et très personnelle de "l'industrie" et de "la société industrielle", Claude-Henri de Saint Simon inscrit ainsi, au premier rang des activités de production, ce qu'il nomme expressément "l'industrie banquière"⁴. Le regard du visionnaire couvre l'universalité de l'espace et du temps et ces notions novatrices de l'industrie, du système industriel, de la société industrielle qui ponctuent les écrits de Saint-Simon sont en elles-mêmes - comme nous dirions aujourd'hui - globalisantes.

*"Oui, Monsieur, selon moi, le but unique où doivent tendre toutes les pensées et tous les efforts, c'est l'organisation la plus favorable à l'industrie; à l'industrie entendue dans le sens le plus général et qui embrasse tous les genres de travaux utiles, la théorie comme l'application; les travaux de l'esprit comme ceux de la main."*⁵

⁴ C.H. de Saint-Simon, *Catéchisme des industriels*, Paris, 1823.

⁵ C.H. de Saint-Simon, *L'Industrie*, T.I., p.65, Paris, 1816-1817.

L'obsession de liberté, héritée des Lumières, passe par la généralisation du travail, tel qu'on le conçoit dans les communes depuis l'Europe médiévale ou tel qu'il est en mutation dans ce Nouveau Monde où Saint-Simon a découvert le travail régénérateur, quand il participa à la guerre d'indépendance américaine. L'industrie changera le monde, le siècle des révolutions verra le triomphe de l'industrie pour le bonheur du genre humain, depuis l'échelon de la nation "*cette grande société industrielle qui embrasse toutes les sociétés industrielles renfermées dans les bornes du pays*", jusqu'à celui de la planète, "*grande société d'industrie qui embrasse à la fois toutes les sociétés nationales.*"⁶

Or, "*dans toute association formée pour une entreprise d'industrie quelconque, c'est par les capitaux placés dans l'entreprise et par l'industrie des associés qui travaillent sur ces capitaux, que se produit le profit ou la richesse.*"⁷ Il est donc indispensable que les activités financières deviennent une classe à part entière du système industriel, et qui tiendra, par nature ou par destination, un rôle de premier plan.

"*Que l'industrie pécuniaire se ligue donc à l'industrie scientifique, que les hommes à talents ne soient honorés que des services qu'ils auront rendus aux autres producteurs et dès lors tout ira bien; les travaux du génie se dirigeront moins vers les sujets d'agrément et de curiosité, mais ils tendront davantage à l'utilité, au bonheur de la société.*"⁸

Dans le cortège de la société industrielle, en route vers les promesses attendues de l'âge d'or, "*les artistes, les savants et les banquiers marchent devant*".

Selon la logique des grands fondements inscrits par Saint-Simon lui-même, ses continuateurs vont majorer encore le rôle des banquiers, des banques et du crédit dans leur projet complexe de réorganisation de la société sur les bases d'une religion nouvelle. A ma connaissance, et en tout cas de manière aussi explicite, aussi formelle, catégorique, aucun système religieux n'a jamais pris l'argent, la finance pour assise. Sans doute, anthropologues et historiens ont-ils montré, avec l'appui de quelques économistes, l'origine sacrée de la finance et de la monnaie, en deça même des institutions de la religion⁹, sans doute "la rémunération des

⁶ Idem, *L'Industrie*, T.I., p.69

⁷ ibidem, p.68.

⁸ C.H. de Saint-Simon, *L'Industrie*, T.III, p.11, 1818.

⁹ Entre M. Mauss, à la Belle époque, et M. Aglietta, A. Orléan ou J.M. Servet, dans les années 1980, notre siècle a, grâce au renouvellement des sciences humaines et sociales, apporté quelques modifications au discours naturaliste de l'économie politique. Dans le dernier numéro hors-série de la R.E.F., j'avais rassemblé un certain nombre de références sur ces questions. J.M. Thiveaud, «Muer l'immeuble en meuble», in : R.E.F., numéro spécial, *La Crise du financement de l'immobilier*, décembre 1993.

actes rituels”¹⁰ a-t-elle, depuis la nuit des temps, entraîné les religions sur les chemins équivoques de l'argent, mais seuls, me semble-t-il, les saint-simoniens attachent l'édification du “nouveau christianisme” au développement symétrique du crédit, seuls ils font du crédit une “*vertu sociale*” et proclament “*la puissance morale de l'argent*”.

Héritière du judaïsme et du christianisme, la nouvelle religion de Saint-Simon veut réconcilier Dieu et Mammon, puissances antagoniques dans la tradition biblique, elle remplace le “*Rendez à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu*” du Nouveau Testament par le slogan “*à chacun selon ses œuvres, à chacun selon sa production*”, adaptation industrielle de l'antique *suum cuique* du droit romain.¹¹

Lorsque l'on suit la progression de l'École saint-simonienne, de ses idées et de ses institutions, dans la douzaine d'années qui, depuis la publication du «*Producteur*», en 1825, conduit aux délires sectaires de Ménilmontant en 1831 puis à l'éclatement définitif du groupe, entre 1832 et 1837, sur les rives du Nil, il est tout à fait remarquable de constater la constance de cette double préoccupation philosophique et financière. Même lorsque la doctrine évolue vers la religion universelle de l'amour qui dérive, ensuite, dans l'attente fébrile de la Femme, de la Mère mythique venue d'Orient pour sauver le monde, cette évolution procède toujours, du point de vue du dogme comme de ses applications, sur les degrés de l'argent.

La finance, le crédit, la banque constituent, en quelque sorte, le tremplin du progrès social, le levier magique de la métamorphose planétaire. Comme si, peu à peu, “*l'industrie bancaire*”, clé de voute du système industriel, remontait le chemin de l'histoire pour retrouver la sacralisation de ses origines et sanctifier l'humanité. Comme si, étrangement, Mammon ou le Diable d'argent, frappé par la grâce de Saint-Simon, faisait acte de conversion et se pliait au culte de “*la divine Prévoyance*” qui règle désormais la société industrielle.

10 cf. Ch. Malamoud, Terminer le sacrifice, Remarques sur les honoraires rituels dans le brahmanisme, in: Madeleine Biardeau et Charles Malamoud, Le sacrifice dans l'Inde ancienne, Paris, P.U.F., 1976.

11 Sur Saint-Simon et le Saint-Simonisme, l'ouvrage de référence le plus complet, jamais inégalé à ce jour, est celui de Henry d'Allemagne, Les Saint-Simoniens (1827-1837), Paris, Gründ, 1929. L'auteur, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal a consacré sa vie à classer l'immense fonds des archives saint-simoniennes et a entretenu ainsi un commerce posthume mais très intime avec l'École. Sur les questions financières, voir J.B. Vergeot, Le crédit comme stimulant et régulateur de l'industrie..., Paris, Jouve, 1918. B. Gille, Les Saint-Simoniens et le crédit, in: La Banque et le crédit au XIX^{ème} siècle, Genève, Droz, 1972. Cet article est repris de l'ensemble réuni sous la direction de F. Perroux et P.M. Schübl dans deux livraisons des cahiers de l'I.S.E.A., Saint-Simonisme et pari pour l'industrie XIX-XX^{èmes} siècles, in: Economies et sociétés, T.IV, n° 4 et 5, 1970. Voir aussi J.M. Thiveaud, Crédit universel et utopies financières: Banque planétaire et socialisme romantique, in: R.E.F. numéro 15, hiver 1990. L'essentiel des recherches sur ces aspects de la doctrine saint-simonienne consacrés à la finance et au crédit reste à entreprendre.

Au point de départ de l'Ecole et de sa doctrine, dans une perspective qui demeure encore plus globalement politique que strictement religieuse, la banque et le crédit forment vraiment la base de tous les développements du premier groupe saint-simonien.

Quelques semaines après la mort du comte de Saint-Simon, en 1825, ses amis et premiers disciples publient un recueil d'articles, les "*Opinions littéraires, philosophiques et industrielles*",¹² et Olinde Rodrigues, le jeune exécuteur testamentaire du maître, y expose cette question de l'industrie bancaire, pierre angulaire des futures doctrine et "religion de Saint-Simon".

O. Rodrigues, issu d'une famille de banquiers de Bordeaux, est un brillant mathématicien, il est entré à l'Ecole normale supérieure puis a dû la quitter du fait de ses origines juives. Il vit dans le milieu parisien de la haute finance, il est l'allié ou le parent de nombreux banquiers de la place, les frères Péreire sont ses cousins. Jeune directeur de la Caisse hypothécaire, il va recruter prioritairement dans les cercles des financiers et des scientifiques, en particulier à l'Ecole normale et à l'Ecole polytechnique.

Philosophie et finance : la foi en mouvement

Mais cette sorte de focalisation du mouvement saint-simoniste naissant sur les milieux de l'argent n'est nullement une coïncidence circonstancielle, elle répond simplement au programme du Maître, à sa conception du système industriel dominé par la banque, aux leviers du crédit, nécessaires pour hâter son avènement.

"*La détermination des rapports [entre la banque et l'industrie]..., écrit Rodrigues, facilite l'intelligence des moyens à employer pour l'organisation générale de la classe industrielle, et, en plaçant les banquiers au sommet de la hiérarchie industrielle, elle augmente leur valeur à leurs propres yeux et leur fait concevoir la grandeur des services qu'ils pourront rendre au corps social, lorsqu'ils s'occuperont directement de la formation d'un système positif de bien public.*"

Dans la tradition des Lumières et notamment de ces savants et banquiers parisiens, réunis autour de Laplace et Condorcet, la finalité profonde de l'association entre "l'industrie pécuniaire" et "l'industrie scientifique" reste "le bonheur de l'humanité", garanti par la course irrésistible du progrès.¹³

Rodrigues s'emploie, d'abord, à célébrer la mémoire ou le succès de

¹² *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles, Articles de Léon Halévy, Olinde Rodrigues, J. Duverger et du Dr. Bailly, Paris, 1825. L'article sur les banques de Olinde Rodrigues.*

¹³ *J.M.Thiveaud, Crédit universel et utopies financières, in : R.E.F., numéros 14 et 15, automne et hiver 1990.*

quelques figures exemplaires de banquiers, Laborde, le banquier de Louis XV, Necker, Ricardo et J. Laffitte, qui ont su conjuguer la théorie et la pratique. Tout en reconnaissant les mérites de l'économie politique, Rodrigues marque, d'emblée, la divergence entre les deux approches : *"...la proposition de Smith restait dans le domaine de l'économie politique...M. Laffitte l'a transporté dans celui de l'organisation sociale, en appliquant aux individus ce que Smith avait vu que dans les choses."*

Le jeune prosélyte peut alors disserter *"de l'avenir des banquiers"*, voués par leurs fonctions à *"exercer une influence directe et prépondérante sur l'administration des intérêts généraux"*¹⁴ et à se substituer bientôt aux gouvernements qui n'entendent rien encore aux vertus de la société industrielle. *"Si l'argent est devenu force dominatrice, le budget (de l'Etat) est devenu la loi dominatrice...c'est à faire changer cette conception même que doivent tendre tous les efforts des banquiers. Le budget doit être conçu dans l'intérêt direct des producteurs ; la loi des finances doit principalement pourvoir aux grands besoins de la masse: le travail, l'instruction et les jouissances"*

Il est indispensable pour les banquiers, pour le profit même de leur industrie et le progrès général de toutes les autres branches d'activités, qu'ils prennent l'intérêt général comme horizon de leurs entreprises particulières. Dans une période où les marchés financiers sont dominés par les papiers publics, le rôle des banquiers doit être, conformément aux vues de John Law et de ses continuateurs, de stimuler la circulation des capitaux. Or cette circulation, moteur de l'industrie, est freinée par l'ampleur des opérations engagées avec le gouvernement et, de ce fait, elle *"n'est augmentée qu'indirectement par le jeu et la spéculation, suite de la création des fonds publics."*

"Mais si les progrès de la civilisation appellent les banquiers à opérer la réforme définitive des finances et à en diriger la haute administration, ils ne peuvent néanmoins réussir dans cette grande entreprise que par le secours de l'opinion publique, à laquelle ils ont besoin de s'unir fortement...Ils doivent établir des relations directes avec la masse des artistes et des savants les plus distingués...Les savants cesseront de passer pour des rêveurs, les banquiers pour des hommes d'argent...et toutes les forces du corps social, unies en un faisceau, concourront à la grande opération philosophique et financière"¹⁵ ... de la cohésion de la société.

Les fins ultimes sont clairement inscrites et dans cette marche vers la Terre promise où l'industrie assurera l'abondance et la paix, les banquiers sont à la tête des élites, ils sont les Lévites du nouveau Moïse.

¹⁴ Opinions, jam cit., p.188.

¹⁵ Loc. cit., p.193.

Très vite, l'Ecole saint-simonienne se structure et réunit de nombreux militants. Ami de Rodrigues, Prosper Enfantin se rallie au mouvement, du vivant de Saint-Simon. En 1825, le futur « Père Enfantin », pape de la nouvelle religion de la Femme, qui défraiera quelques années plus tard toutes les chroniques mondaines et judiciaires, n'est encore qu'un jeune financier très actif, fêru d'économie politique et d'idées philanthropiques. Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, chassé de ses rangs lorsque son père, banquier, eut fait faillite, il a appris le métier en Russie et s'est illustré, en 1824, aux cotés de J. Laffitte, dans le débat politique sur le projet de conversion des rentes de Villèle. Il a rencontré Saint-Simon, peu de temps avant la mort de ce dernier, grâce à son ami Rodrigues, et se passionne soudain pour son œuvre. « *Nous ne voyons que le beau dans l'avenir*, écrit-il à l'une de ses cousines, le 26 août 1825, *et nous voudrions qu'on enjambât le plus rapidement possible les pas qu'il faut faire pour y parvenir.* »¹⁶ Il n'en reste pas moins hésitant sur les aspects plus religieux de la doctrine du maître. « *Je vous avouerai*, écrit-il à un ami banquier, *que c'est un sujet où je me sens peu de disposition à suivre Saint-Simon.* »¹⁷ Il préfère s'appuyer sur la méthode scientifique et mobiliser pour cela les anciens de Polytechnique et des Mines. « *Il faut que l'Ecole polytechnique soit le canal par lequel nos idées se répandront dans la société... Nous y avons appris la langue positive et les méthodes de recherche et de démonstration qui doivent aujourd'hui faire marcher les sciences politiques.* »¹⁸

En cette année 1994 où l'Ecole polytechnique fête son bicentenaire, il conviendrait de saluer cette génération romantique qui donna à la France et au monde, à travers le mouvement saint-simonien, des esprits, certes quelque peu marginaux et dissidents mais qu'animait une puissante imagination créatrice. Nombre d'entre eux, à commencer par Enfantin lui-même, après les épisodes tumultueux d'une longue jeunesse, s'illustreront à la tête de l'administration et de l'industrie françaises, pendant des décennies.

545

A l'automne 1825, Enfantin et Rodrigues fondent ensemble, un journal éphémère, « *Le Producteur, Journal de l'Industrie, des Sciences, des beaux Arts et de la Littérature* ». Le groupe des rédacteurs rassemble quelques personnages qui resteront célèbres dans l'histoire : Bazard, Buchez, Adolphe Blanqui, Armand Carrel, Auguste Comte, L. Halévy, de plus jeunes recrues, élèves de l'école Polytechnique comme M. Chevalier, P. Talabot ou A. Transon, banquiers héréditaires comme d'Eichtal ou les Péreire.

¹⁶ Ibidem, pp.194-196.

¹⁷ Lettre à Aglaé Saint-Hilaire, Bibliothèque de l'Arsenal, ms.7676. (citée par H. D'Allemagne, *jam cit.*). Lettre à M. Pichard, Arsenal, ms. 7643.

¹⁸ Lettre à M. Pichard, Arsenal, ms.7643.

Les idées diffusées dans *le Producteur* concourent expressément à “cette opération philosophique et financière” qui, comme l’avait écrit Rodrigues quelques mois auparavant, résume le projet de Saint-Simon. La société nouvelle doit reposer nécessairement sur une base spirituelle, il importe donc d’établir une direction spirituelle, un gouvernement moral et ainsi va se justifier cette étonnante combinaison de la philosophie positive et de la finance, parce qu’elles mettent, l’une et l’autre, la foi en mouvement.

Auguste Comte, dernier secrétaire de Saint-Simon et futur chef de l’Ecole positiviste, explique cette nécessité fondamentale en montrant comment dans toutes les sociétés, la différence entre le bien et le mal se résume à la répartition entre ce qui est prescrit et ce qui est prohibé. Dans la société nouvelle, la vertu fondamentale qui sera le fondement du bonheur public et privé est la foi. Il écrit ainsi dans *le Producteur*, “La disposition à croire spontanément, sans démonstration préalable, aux dogmes proclamés par une autorité compétente ...est, en effet, la condition générale indispensable pour permettre l’établissement et le maintien d’une véritable communion intellectuelle et morale.”¹⁹

546

Les progrès de la science viennent modifier les vieilles habitudes des religions, “la constitution scientifique doit remplacer la constitution religieuse”, le dogmatisme sera remplacé par l’analyse théorique et la vérification expérimentale, “l’examen devenu l’auxiliaire de la foi ne pourra que changer les croyants par confiance en croyants par démonstration”²⁰

Par une déduction parfaitement logique, ces polytechniciens peuvent alors célébrer “cette grande vertu sociale qu’est le crédit”²¹

Au nom de la foi nécessaire à l’élévation spirituelle et industrielle de l’humanité, parce que la confiance est nécessaire à la cohésion d’une société, comme jadis, à Rome, lorsque Numa donna la *Fides*, la foi, comme divinité tutélaire au Peuple romain, les saint-simoniens, eux-même versés dans les affaires financières au quotidien, vont arc-bouter sur les institutions bancaires l’édification de leur système visionnaire.

La prééminence des banquiers - dont plusieurs collaborateurs du *Producteur* exercent quotidiennement le métier - est ainsi rappelée à la première occasion, puisqu’ils mobilisent, par nécessité, les ressorts de la foi et de la confiance. Quoique surtout mathématiciens, ces jeunes idéalistes sont suffisamment imprégnés de littérature classique pour connaître parfaitement leur latin et garder à l’esprit les racines étymologiques qui

19 Lettre d’Enfantin à M. Pichard, Arsenal, ms.7643, f°85

20 A. Comte, *Le Producteur*, II, p.363, 1825.

21 J. Laurent, *Le Producteur*, II, p. 540, 1825.

unissent, en effet, dans toutes les langues indo-européennes le vocabulaire de la croyance et celui de la finance.²²

Leur approche se veut cependant pragmatique et tendue vers l'efficacité de la mutation sociale qu'ils préparent.

Cette valorisation superlative de l'industrie bancaire s'inscrit largement en marge des théories contemporaines de l'économie politique et il est intéressant de noter à quel point, et pour un motif toujours identique, les rédacteurs du *Producteur* vont multiplier les défenses et illustrations de la monnaie-papier, du billet de banque, voire même de la spéculation lorsqu'elle contribue à favoriser la circulation, en déchainant des polémiques. Cette controverse se poursuivra, au reste, longtemps, jusque vers 1870, dans les cénacles économistes où les anciens saint-simoniens continueront le combat théorique engagé lorsqu'ils avaient vingt ou trente ans.

*“L'examen philosophique des sociétés humaines, écrit Enfantin, donne pour résultat évident une loi constante de perfectionnement dans les moyens d'action de l'homme sur la nature et une cause importante d'accroissement de ces moyens d'action réside dans le crédit ou la confiance qui existe chez celui qui possède en faveur de celui qui agit. Envisagée de ce point de vue la monnaie métallique était un mode transitoire pour passer de l'état de défiance à celui de confiance limitée qui fait considérer la promesse d'un travail à faire comme l'équivalent d'un travail exécuté. Or la confiance est un moyen indispensable d'union ou de combinaison d'effort vers un but commun. C'est donc en la généralisant qu'on arrivera à augmenter la puissance de l'homme sur la nature. Les établissements de banques sont particulièrement propres à hâter cette généralisation de la confiance de ceux qui possèdent.”*²³

547

*“...L'utilité fondamentale de ces établissements, ajoute encore Enfantin, celle qui domine tous les avantages qui en découlent, c'est de former un centre pour les opérations de crédit, afin de généraliser la confiance que les capitalistes doivent avoir dans les travailleurs.”*²⁴

Et, déjà, les saint-simoniens plaident pour la mise en place d'un modèle de banque générale, ou universelle, qui ne limite pas ses activités au seul escompte des effets de commerce, généralement pratiqué à cette époque. L'une des clés de la réussite tient aussi à la puissance de l'association et P. Enfantin réclame la constitution du *“crédit privé sur une large base et en l'organisant de manière à donner à chaque branche de l'industrie une*

²² Voir E. Benveniste, *Vocabulaire des Institutions indoeuropéennes*, Paris, Ed. de Minuit, 1969 et Ch. Malamoud, *Finance et croyance dans l'Inde ancienne*, in : R.E.F., numéro hors-série, *La Caisse des dépôts. 175 ans, septembre 1991*.

²³ P. Enfantin, *Le Producteur*, IV, p.66, 1826.

²⁴ P. Enfantin, *Le Producteur*, II, p. 23, 1825.

direction particulière soumise à une direction générale toujours conforme au développement régulier de la production."²⁵

Ces réflexions conduisent à élaborer rigoureusement "le système des banques", dessiné à plusieurs reprises dès ces premières années d'existence de l'Ecole, et qui représente "une partie importante de la constitution politique d'une société laborieuse, puisque l'on aura tracé le cadre de l'organisation industrielle"²⁶. Les propositions du *Producteur*, très anticipatrices et audacieuses dans cette période de la fin de la Restauration, visent bientôt à ériger une banque centrale "qui domine toutes les autres, et puisse balancer, avec justesse, les divers besoins de crédit que l'industrie éprouve dans toutes ses directions..."²⁷. Une série de banques spéciales viennent ensuite compléter l'arsenal financier, "en établissant ainsi un centre créditant, pour chaque classe industrielle, la totalité des entreprises de cette classe serait, pour ainsi dire, résumée par les opérations de ces banques spéciales. Les comptes courants ouverts à chaque travailleur et qui indiqueraient la quotité du crédit accordé à chacun d'eux, seraient de véritables registres d'état civil des classes laborieuses, dans lesquels les individus seraient inscrits méthodiquement, non pas suivant l'ordre de naissance, mais d'après leur degré d'utilité sociale."²⁸

548

Sans que rien ne puisse démontrer une filiation ou une référence quelconque, il est tout à fait étonnant pour l'historien, à la lecture de ces lignes, de constater que les saint-simoniens reconstituent, dans leur société industrielle et par le système des banques, l'organisation primitive de Rome où la procédure du cens (*census*) fixait, par l'estimation monétaire des individus, l'évaluation tout à la fois morale et économique de chacun qui permettait aux deux censeurs de leur conférer ou non la dignité de citoyen. Qu'ils aient ou non puisé leur inspiration dans l'histoire romaine, dès lors qu'ils établissent une direction spirituelle et morale de la société, les saint-simoniens se trouvent conduits à chercher, naturellement ou anthropologiquement avant la lettre, une fonction symbolique, un signe capable de souder abstraitement la cohésion sociale et quel autre instrument plus puissant que le signe monétaire peut s'imposer alors ? Par la suite, dans le contexte quasi liturgique, cette fois, de leurs démonstrations religieuses, ils multiplieront les signes de reconnaissance, le béret, la tunique, les colliers et autres médailles. Dans cette version encore prioritairement sociale de leur projet, il est normal que la monnaie constitue l'outil symbolique par excellence et que le crédit soit l'appariteur de la foi.

²⁵ P. *Enfantin*, *ibidem*, p.24.

²⁶ P. *Enfantin*, *Le Producteur*, IV, p.54, 1826.

²⁷ P. *Enfantin*, *Le Producteur*, III, p.400, 1826.

²⁸ P. *Enfantin*, *Le Producteur*, IV, p.54, 1826.

En 1826, l'équipe du *Producteur* essaie de traduire en termes plus opérationnels ses convictions financières et bancaires. Le projet de la *Société commanditaire de l'industrie* lancé par Jacques Laffitte leur sert d'autant mieux de support pour des modélisations hardies qu'il ne trouve pas sa réalisation. Ils peuvent alors proposer des améliorations techniques permettant d'intégrer cette banque d'un nouveau genre au programme général de la société industrielle.²⁹

Association internationale de banquiers, elle est forte de la confiance universelle, elle est indépendante de tout pouvoir politique et "se trouve dans une position où l'intérêt général est identique à son propre intérêt". Cette alliance internationale des banquiers met un terme à la concurrence, chère aux économistes, favorisant, au contraire, "une source inépuisable de bien-être et de jouissance... gage de plus pour la paix."³⁰ Au service du peuple des travailleurs, elle devient son instrument-miracle, son temple au dessus de la porte duquel est écrit "Au génie de la Production".³¹ "Et, ajoute le rédacteur, il n'est pas permis d'oublier que les travailleurs sont la cause première et le but principal de la production... A ce double titre, la classe ouvrière réclame toute la sollicitude des directeurs des travaux, au nom de la morale et de l'utilité."³²

De cette application de l'association des capitaux internationaux, au travers de la *Société commanditaire de l'industrie*, découle aussitôt l'un des principes majeurs de l'Ecole saint-simonienne, l'association universelle. A l'exemple des banquiers, les gouvernements comprendront l'avantage d'un fédéralisme pour l'Europe et le Nouveau Monde, "de sorte que ce système s'étendant peu à peu et envahissant le globe serait comme un vaste filet où le genre humain tout entier resterait compris sans que jamais les ambitions privées ou nationales pussent le briser, en sortir et y retenir les autres peuples captifs au profit d'un seul."³³

Le paradigme de l'industrie bancaire, fleuron du système industriel tout entier, devient ainsi progressivement la référence pour tous les développements ultérieurs. Il sert d'abord au décollage de la société industrielle, à la transformation politique et sociale de la Terre, il va s'intégrer aussi aisément dans le prochain programme de la religion universelle.

Au fur et à mesure des réussites et des échecs de l'Ecole, après la faillite du *Producteur* et l'accroissement sensible du nombre des disciples, les

29 P. Enfantin, *Le Producteur*, III, p.397, 1826.

30 B. Gille a consacré naguère deux articles à cette entreprise avortée de Laffitte, cf. *La Banque et le Crédit*, etc. op.cit. Son hypothèse mérite sans aucun doute une révision. cf. J.-M. Thiveaud, *Crédit universel*, etc., in: *R.E.F.n°15*, jam cit.

31 E. Rouen, *Le Producteur*, I, p.121, 1825.

32 E. Rouen, *Le Producteur*, I, pp.15-18.

33 E. Rouen, *ibidem*, p.123.

dirigeants du mouvement, sous l'impulsion conjointe de Rodrigues et Enfantin, infléchissent sensiblement leurs ambitions dans la constitution d'une religion pleine et entière, dont ils font désormais le préalable indispensable à la réforme de la société.

Dans cette dérivation de plus en plus mystique vers l'édification d'une Eglise, ils n'abandonnent nullement la préoccupation financière, bien au contraire. Au fond, dans un ensemble social gouverné de plus en plus par un pouvoir spirituel, les banques vont jouer un rôle d'intermédiation entre le glaive spirituel et le pouvoir temporel, entre la direction de l'ordre religieux et celle de l'ordre matériel.

La Banque de France : une banque parmi les banques

En 1828-1829, les nouveaux apôtres rédigent "*La doctrine de Saint-Simon*", en même temps qu'ils amplifient leur activité de prédication et de conversion en France et en Europe. Si Prosper Enfantin, au verbe infatigable, est le principal auteur de l'ouvrage, les collaborations sont multiples et notamment celle des deux frères Péreire, hiérarques de la jeune église, la Famille de Saint-Simon que dirige Enfantin, le Père. Isaac Péreire est plus investi que Jacob-Emile dans ces travaux spéculatifs et, dans la même période, il dispense un enseignement régulier à Paris, à la salle de l'Athénée, tandis que son frère se consacre davantage aux spéculations boursières. La part significative des hommes de banque et de finance dans le groupe ne suffit pourtant pas à justifier, dès lors qu'il s'agit essentiellement d'une organisation religieuse, l'importance constante de "l'industrie bancaire" dans les structures théoriques et institutionnelles de la Famille de Saint-Simon. L'industrie bancaire et non pas telle ou telle branche de l'industrie en général est, en effet, très spécifiquement vouée à un ensemble de missions primordiales.

Ainsi, dans l'exposition de la Doctrine de Saint-Simon, découpée en dix-sept séances, la septième séance est-elle partagée en deux thèmes: *Constitution de la propriété et Organisation des banques*. Le fait mérite d'autant plus d'être souligné que cette référence aux banques est strictement le seul exemple d'une application concrète, à une institution réelle, matériellement visible dans la vie quotidienne, d'un corps de doctrine par ailleurs particulièrement abstrait. L'argumentation reprend les éléments fondamentaux dont, on l'a vu, plusieurs d'entre eux ont trouvé leur justification dans la pratique bancaire, réalisée ou rêvée : l'association des travailleurs, le classement par le crédit, lui-même évalué selon l'utilité sociale et le niveau de production, la distribution des classes industrielles, etc.

Un pas supplémentaire est alors franchi qui permet d'exalter davantage la fonction éminemment sociale, quasi-spirituelle, de la banque.

“Transportons-nous dans un monde nouveau...Une institution sociale est investie de ces fonctions si mal remplies aujourd'hui; elle est dépositaire de tous les instruments de travail...elle se trouve placée au point de vue d'ensemble qui permet d'apercevoir à la fois toutes les parties de l'atelier industriel; par ses ramifications elle est en contact avec toutes les localités, avec tous les genres d'industrie, avec tous les travailleurs...elle peut donc, en un mot...diriger la production, la mettre en harmonie avec la consommation...” La banque universelle avec son réseau planétaire fonctionnant en système est le parangon du meilleur des mondes industriels. Déjà, au cours des siècles récents qui ont vu pointer le nouvel ordre mondial, les banques ont fait la preuve de leur tendance naturelle à l'organisation.

“La création de cette industrie des banquiers est évidemment un premier pas vers l'ordre...ils servent d'intermédiaires entre les travailleurs, qui ont besoin d'instruments de travail, et les possesseurs de ces instruments...ils remplissent en partie la fonction de distributeurs que nous avons vue si mal exercée par les propriétaires et les capitalistes...Les banquiers contribuent donc puissamment à faciliter le travail industriel, par conséquent à accroître les richesses... Et cependant, le crédit, les banquiers, les banques, tout cela n'est encore qu'un rudiment grossier de l'institution industrielle.”

De façon plus directe que dans les écrits antérieurs, les saint-simoniens engagent un discours critique à l'égard des banques et plus spécialement de la Banque de France - qui n'est alors et jusqu'à la fin du Second empire qu'une banque parmi les banques, certes privilégiée mais dans la concurrence -, trop éloignée de leur modèle idéal de banque centrale, incapable d'entendre le discours des Lumières sur la nécessaire réduction des taux d'intérêt pour aider la production. La situation immédiate est véritablement encore peu propice à l'avènement de l'ordre et de la prospérité pour tous mais elle porte néanmoins les germes de l'avenir.

“Il sera facile maintenant de se former une idée de l'institution sociale de l'avenir qui...régira toutes les industries. Nous désignerons provisoirement cette institution par le nom de système général de banques, en faisant toutes réserves sur l'interprétation étroite que l'on pourrait donner aujourd'hui à ce mot.

Ce système comprendrait d'abord une banque centrale, représentant le gouvernement, dans l'ordre matériel...De cette banque centrale dépendraient des banques de second ordre...au moyen desquelles elle se tiendrait en rapport avec les principales localités, pour en connaître les besoins et la puissance productrice ; celles-ci commanderaient encore, dans la circonscription territoriale qu'elles embrasseraient, à des banques de plus en plus spéciales, embrassant un champ moins étendu, des rameaux plus faibles de l'arbre industriel...”

Pour des motifs subtils, largement liés, de mon point de vue, à cette conjugaison de la foi, de la confiance et du crédit, l'industrie bancaire bénéficie, plus encore que dans le *Catéchisme des industriels* d'Henri de Saint-Simon, du soutien enthousiaste des saint-simoniens. Lorsqu'en posant la question de "*savoir qui aura l'autorité, qui classera les hommes suivant leurs capacités, qui appréciera et rétribuera leurs œuvres*", les rédacteurs de la Doctrine répondent "*celui qui aime le plus la destinée sociale*", ils sous-entendent clairement, par tous les arguments qui ont précédé, "*l'industrie des banques*". Cet optimisme paraît, aujourd'hui, complètement fantaisiste et, pour le coup, vraiment utopique et uchronique, surtout lorsqu'ils concluent ainsi la 7^{ème} séance d'endoctrinement, consacrée à l'organisation des banques : "*...nous annonçons cette institution générale des banques comme le système futur d'organisation de l'armée des travailleurs pacifiques.*"³⁴

Cette passion ne diminue pourtant pas, dans les années suivantes, lorsque la Famille, entre un bruyant prosélytisme et un repliement sur soi, s'engage de plus en plus dans la voie du militantisme religieux.

Malgré tous les excès du mysticisme et de l'anarchie que la critique, avant la Justice, leur reprochera, les Saint-simoniens demeurent toujours très proches des réalités les plus terre à terre. La diversité des rangs de leur hiérarchie religieuse comme la variété des cercles qui participent à la mobilisation permettent un contact constant avec tous les secteurs de la communauté sociale.

Le développement des activités de la Famille, les migrations immobilières conduisent les Saint-simoniens, en 1830, à reprendre à leur compte la publication du journal *Le Globe*, "*journal politique, philosophique et littéraire*", dirigé depuis 1824, par Pierre Leroux et Sainte-Beuve et qui devient "*Le Globe, journal de la doctrine de Saint-Simon*", sous la direction de Leroux et Michel Chevalier, avant de se transformer, courant 1831, en "*Journal de la religion saint-simonienne*", puis de sombrer, en mai 1832.

Le Globe, aventure brève, passionnante et financièrement catastrophique, concentre toutefois dans ses colonnes l'essentiel de l'expression saint-simonienne dans les dernières années de son apogée et de sa chute. Dans cet organe de diffusion des objectifs à la fois politiques et religieux de la Religion, les positions s'affermissent.

Dès le premier article, écrit par Michel Chevalier au jour de la reprise du journal, le 11 novembre 1830, les enjeux sont clairs. "*Des croyances et des résultats, voilà le cri des peuples; ce n'est plus le panem et cicens, mais du pain et de la foi, c'est à dire pour eux des théories qui tombent dans la pratique, des sentiments qui les mènent au bonheur, des devoirs qui se*

³⁴ J. Allier, *Le Producteur*, II, p.300, 1825.

confondent avec leurs intérêts, l'accord du bien-être physique et du développement moral, la vie, enfin !

La banque, le crédit constituent toujours et encore l'instrument privilégié pour réussir la révolution sociale. Les définitions et les positions sur la carte générale de la nation évoluent toutefois, l'ordre des définitions se renverse. Les Trois glorieuses de la révolution de 1830 ont modifié le paysage politique et les saint-simoniens espèrent encore un renouveau avec Louis-Philippe et les rêves démocratiques qui entourent sa prise de pouvoir. Ainsi, révisent-ils l'organisation décentralisée de la société et placent-ils, à l'échelle de la ville, le maire comme leader de l'industrie en progrès. Le maire est le garant du bien-être social, le répartiteur et l'intermédiaire entre production et consommation et donc il est un banquier, la mairie devient une banque industrielle, l'instrument de la gestion sociale est le crédit.

Les frères Péreire : une banque d'un nouveau type

Le Globe prend fait et cause pour l'illustration du crédit et de sa toute puissance magique au service de la métamorphose générale. La guerre est ouvertement déclarée à l'économie politique qui, en se retranchant derrière la loi de l'offre et de la demande, propose une vision matérialiste du monde, où ni l'homme ni la morale ne trouvent leur place. Les constats des défaillances du système financier international prouvent l'incapacité des économistes libéraux. Et de proposer, comme au niveau local, une financiarisation globale des sociétés industrielles. On lit ainsi, dans *Le Globe* du 28 novembre 1830: "Pourquoi l'Etat n'agirait-il pas comme une maison de commerce ? Pourquoi la grande société en commandite ne serait-elle pas le gouvernement ?" Comme naguère, ils partent en croisade contre l'impôt au profit de l'emprunt, "transaction volontaire entre les hommes qui possèdent et le Gouvernement qui a besoin" et contre l'amortissement de la dette publique qui, par la ponction fiscale et le jeu de la rente, écrase les classes laborieuses et diminue leur revenu au profit de celui des rentiers, oisifs abominables.

553

A maintes reprises, l'École continue de proclamer que "Dans l'institution des banquiers sont les rudiments de la grande magistrature industrielle de l'avenir."³⁵

L'institution des banques se présente, de plus en plus, comme la ressource salutaire pour la révolution sociale mais les exigences des apôtres à l'égard des banquiers deviennent plus catégoriques, leur enga-

³⁵ Doctrine de Saint-Simon, Exposition, *Première année, 1828-1829, 3ème édition, Paris, L'Organisateur, 1831, pp.192-213, passim.*

gement désintéressé au service des classes laborieuses est réclamé en termes vigoureux.

*“Les banques devraient être des chambres représentatives des travailleurs, occupées sans cesse à leur procurer au plus bas prix possible les matériaux de la production; elles devraient toujours avoir en vue de faire baisser la rente que l'oisif prêteur perçoit sur le travailleur...Alors, on ne jugerait pas de la prospérité de la banque nouvelle d'après les dividendes répartis mais par le nombre et l'utilité des établissements commandités et des travaux excités par elle.”*³⁶

En même temps que s'affirme la doctrine sociale, que d'aucuns trouvent alors par trop révolutionnaire, la réflexion théorique se perfectionne et, dans la logique religieuse qu'a choisie le mouvement, elle associe plus nettement les instruments financiers aux symboles de la foi dans la société à venir. Créance et croyance sont indissolublement liés comme elles le furent, dans la nuit des temps, autour de l'autel du sacrifice, que les saint-simoniens, au reste, ne mentionnent pas...La banque centrale qu'Isaac Pereire appelle de ses vœux ressemble beaucoup, cependant, au temple de la Foi que les Romains avaient bâti sur le Capitole, cet *aedes fidei populi romani*, insigne tangible et sacré de la solidarité du Peuple romain, du Peuple souverain.

554

“Pour qu'un signe de crédit, écrit I. Péreire, dans Le Globe du 13 novembre 1831, puisse revêtir le caractère social, il faut qu'il soit la transformation de tous les titres plus ou moins individuels qui circulent aujourd'hui et il faut pour cela que ce nouveau papier participe à la fois du billet de banque actuel et du titre de rente. C'est par la création d'une banque chargée d'émettre de pareils effets qu'on parviendra à généraliser les rapports des capitalistes et des travailleurs...Cette banque serait une véritable caisse de prêt et d'emprunt...Elle escompterait les effets de toute l'industrie avec ses propres billets portant intérêt et non remboursables à vue...Ces billets remplaceraient tous les effets particuliers et deviendraient par conséquent la base de tous les placements.”

Le banquier désintéressé du Nouveau Christianisme est l'apôtre du crédit social, l'administrateur de la fortune publique, il est voué par la Providence au bonheur de la classe des travailleurs.

La Foi, ciment de la religion de Saint-Simon et de sa société industrielle, trouve donc son expression dans l'exercice du métier de la banque, d'une part, parcequ'il ne saurait exister de crédit sans confiance, et d'autre part, parceque le maniement des finances participe de la science positive. La certitude moderne, en effet, s'appuie, comme la technique financière, sur le calcul des probabilités. Dans cette période, l'Europe, entre Cournot et

³⁶ Le Globe, 28 avril 1831.

Quételet, renouvelle les méthodes actuarielles esquissées par les derniers arithméticiens des Lumières et les saint-simoniens, en bons mathématiciens, récupèrent pour leurs thèses ce regain d'intérêt.

*“C'est le dernier effort du rationalisme humain, écrit le Père Enfantin; cette science est le chaînon philosophique qui rattache la théologie ancienne à la théologie nouvelle...le calcul des probabilités n'est autre chose que la manifestation de l'intelligence humaine passant de la conception de l'absolu à celle du progrès.”*³⁷

Dans ces derniers instants d'une effervescence mystique et d'une répression policière qui conduit les derniers saint-simoniens à faire retraite sur les hauteurs de Ménilmontant, ils décident de passer en quelque sorte à l'action directe, de mettre la foi à l'épreuve des certitudes de la mathématique financière, de prouver les vertus du crédit en l'organisant eux-mêmes.

Les deux projets pour une banque d'un nouveau type, que les frères Péreire soumettent au Parlement et à la communauté financière, en 1831, témoignent de la créativité collégiale du mouvement. Ils préfigurent d'ailleurs, vingt ans en avant, les constructions institutionnelles qui restent attachées à leur nom. Le Comptoir d'escompte, le Crédit foncier, le Crédit mobilier, le Crédit mutuel notamment, y sont déjà contenus, comme l'avait noté Proudhon. Publiés dans une livraison confidentielle du «Bureau du Globe», ces textes, quoique souvent cités, m'ont semblé mériter une réédition partielle. Le lecteur de cette fin de XXème siècle y trouvera matière à méditation, entre l'esquisse de la banque-assurance et différentes techniques qui ont trouvé, récemment, leur application concrète.

555

Ces propositions restent sans lendemain sur le moment tandis que la discorde commence de fissurer l'église de Saint-Simon. Mais la question financière vient, un instant, servir de moyen de diversion, la vertu sociale du crédit peut-elle se substituer, au moins provisoirement, aux dogmes d'une religion qui soulèvent une croissante contestation ? Les déceptions et les dissensions, au sein du groupe militant, conduisent certains des membres à s'interroger sur l'efficacité de leur mouvement.

Le jeune Paulin Talabot, polytechnicien et banquier, qui a pourtant vibré longtemps d'une flamme candide, adresse une lettre de protestation au Père Enfantin.

*“N'est-il pas évident, par exemple, que si vous étiez parvenu à réaliser un système de banque possible tel qu'il peut-être dès à présent, vous auriez fait pour amener l'avenir plus qu'en convertissant 100.000 individus. Si vous l'aviez voulu, vous l'auriez pu. Les circonstances ont été admirables; pour cela il ne fallait que de la persévérance.”*³⁸

³⁷ Le Globe, 4 avril 1831.

³⁸ P. Enfantin, Le Livre nouveau, Arsenal, Ms.7640, 27 juillet 1832.

PROJET DE COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DES FRÈRES PÉREIRE

POUR L'ESCOMPTE DES EFFETS À TOUTES ÉCHÉANCES,
ET POUR LES AVANCES À FAIRE AU COMMERCE
ET À L'INDUSTRIE SUR DE BONNES GARANTIES QUELCONQUES.

Nous proposons de former une association puissante qui par son crédit pourrait assurer des avances au commerce et à l'industrie. Elle serait autorisée par une loi et fondée sur ces bases :

- 1° Le gouvernement souscrirait une garantie de 50 millions de francs ;
- 2° Les banquiers et commerçants stipuleraient librement l'importance de leur garantie et de leur coopération.

Il serait émis au nom et sous la responsabilité de l'association des *bons au porteur* produisant intérêt à raison de 1 centime par jour pour 100 fr, ou 365 pour 100 l'an, payables tous les six mois, 1er avril et 1er octobre ; l'intérêt s'ajouterait chaque jour à la somme principale de chaque bon. L'escompte des effets à deux signatures, des effets à toutes échéances, les prêts sur dépôts, etc, seraient l'objet de l'association.

Un conseil composé de banquiers, de négociants, de manufacturiers notables dans chaque branche d'industrie, et de personnes nommées par le gouvernement, jugerait de la solvabilité des emprunteurs et déterminerait la nature des gages qui seraient exigés, le terme du remboursement, etc.

L'avance se ferait en bons de l'association.

Les bons retourment naturellement dans la caisse de l'association en acquit des engagements escomptés, et indépendamment de ce mode d'amortissement, la compagnie emploie tous les fonds qui lui rentrent par le recouvrement des effets à racheter ses bons sur la place, de manière à établir toujours la balance entre son portefeuille et la masse de ses billets.

Chaque emprunteur paierait 3 fr. 65 c. pour 100 d'intérêt jusqu'à l'échéance de chaque prêt, plus 1/2 à 2 pour 100 de commission, plus ou moins, selon la durée du prêt et la nature des garanties qu'il offrirait.

Les bénéfices résultant de cette commission seraient réservés jusqu'à la fin des opérations de l'association qui serait formée pour un an, sauf à être renouvelée s'il y avait lieu.

Les frais d'administration et les pertes, s'il y en avait, seraient prélevés sur les bénéfices, l'excédant serait réparti entre le gouvernement et les autres souscripteurs, en proportion de chaque souscription.

Avec une pareille combinaison, il n'est pas possible de concevoir la moindre crainte sur les résultats des opérations de cette compagnie.

Cette compagnie ne serait en effet qu'une vaste maison de banque placée dans les circonstances les plus favorables, puisqu'à l'avantage de répartir ses risques sur une très grande masse, elle joindrait celui de jouir du meilleur de tous les crédits. Or, une maison, de banque peut manquer ; mais l'ensemble des maisons de banques fait de bonnes affaires, et cette compagnie doit être considérée comme la réunion des meilleures maisons.

Mais si, par impossible, les pertes excédaient les bénéfices, le gouvernement les supporterait *seul*, jusqu'à concurrence de 25 millions ; si les pertes dépassaient cette somme, l'excédent serait réparti entre les souscripteurs, le gouvernement entrant dans cette répartition en proportion de ses 25 autres millions.

Le gouvernement s'engagerait à prendre en paiement des impôts les bons de l'association.

Les banquiers pourraient toujours se livrer à l'escompte du papier des clients qui leur sont particulièrement connus, et ils l'échangeraient moyennant une légère commission contre les bons de la compagnie. Ils deviendraient ainsi les agents d'une immense circulation, et réaliseraient des bénéfices considérables.

Paris, le 4 septembre 1830.

(...)

Le projet de banque que nous reproduisons avec ses développements n'était pas seulement une œuvre de circonstance. En le méditant on reconnaîtra au contraire que c'est un grand perfectionnement de tous les établissements de crédit existants aujourd'hui. Il peut servir à montrer la valeur organisatrice de la doctrine de Saint-Simon dans ses applications à l'état actuel de l'industrie.

MEMOIRE

ADRESSÉ À LA COMMISSION NOMMÉE POUR L'EXAMEN
DU PROJET DE BANQUE PROPOSÉ PAR MM. PÉREIRE.

La commission chargée d'examiner le projet que nous avons eu l'honneur de soumettre à la Banque s'est déjà réunie à cet effet. Avant d'aller plus loin, elle a désiré s'éclairer davantage, non seulement sur l'utilité de ce projet dans les circonstances actuelles, mais encore sur les avantages qu'il offre pour l'avenir. Elle nous a demandé en outre de lui donner un aperçu des bénéfices que peut présenter l'affaire en elle-même. L'un des membres de cette commission nous a engagés à reproduire les motifs qui nous ont déterminés à réclamer le concours du gouvernement.

Dans le projet primitif, nous n'avons songé qu'à établir une banque fondée uniquement sur le crédit ; mais, d'après l'avis de plusieurs banquiers, nous avons modifié cette vue, en admettant les conditions d'un premier versement de fonds, qui serait du dixième par exemple du capital social, afin de pouvoir effectuer des escomptes immédiats, et d'établir successivement le crédit de cet établissement sur des bases solides. Ce projet ainsi modifié n'est plus qu'une caisse d'escompte, dans laquelle on introduisait des germes d'avenir qui pourraient se développer et porter assez promptement tous leurs fruits. En créant un établissement que réclament impérieusement les circonstances, on sortirait ainsi du cercle étroit du moment, et on aurait élevé, pour l'avenir, une institution destinée à donner aux opérations, de crédit une grande simplicité, à améliorer la position de l'industrie, et à procurer aux banquiers chargés de diriger cette importante affaire des bénéfices considérables.

(...)

Le nouvel établissement doit être considéré comme un *bureau de prêt ou d'emprunt*, où toute l'industrie, par l'intermédiaire des plus riches banquiers agissant comme assureurs, emprunterait à tous les capitalistes aux conditions les plus favorables, puisque les porteurs des *bons* qui sont les véritables actionnaires de l'association, restant étrangers aux changes de prêts individuels, trouveraient un placement de leurs capitaux plus facile et plus sûr.

Le bénéfice de la compagnie serait par conséquent la prime d'assurance qui lui serait abandonnée par les capitalistes pour le travail commercial

auquel elle se livrerait dans le choix du papier qu'elle prendrait, et pour couvrir les faillites qu'elle aurait à supporter.

Cette prime qui, dans les habitudes actuelles de crédit industriel, est très élevée, à cause, d'une part, de l'impuissance dans laquelle se trouve un homme étranger aux affaires de juger de la solvabilité d'un industriel, et, d'autre part, du privilège dont *celui qui possède* est toujours investi à l'égard de *celui qui travaille*, cette prime, disons-nous, pourrait être fortement diminuée lorsque son importance serait déterminée par des juges compétents.

Une pareille institution, en généralisant le crédit, améliorerait la position de l'industrie, puisqu'elle tendrait directement à faire baisser le taux de l'intérêt, et à réduire le prime d'assurance dont nous venons de parler. *Elle augmenterait donc ainsi la solvabilité des travailleurs.* Elle régulariserait en outre le taux de l'intérêt, en permettant aux banquiers de mobiliser leurs portefeuilles, de le faire circuler en découpures commodes *sans nuire à leur crédit.*

Le taux de l'intérêt varie généralement sur toutes les places de commerce à diverses époques du mois. Elevé la veille des échéances, il tombe aussitôt que les paiements sont effectués. Ces variations proviennent de l'inutilité d'un agent de circulation, qui ne rapporte aucun intérêt entre les époques de la liquidation des effets de commerce ou des fonds publics ; pendant cet intervalle, il y a abondance, et dans les moments où s'opère cette liquidation, il y a ce qu'on appelle vulgairement *rareté d'argent* ; les escomptes se resserrent, et c'est alors que l'industrie est livrée aux capitalistes comme une proie à exploiter.

C'est à ces époques que la banque de France reçoit la plus grande partie de bordereaux à l'escompte ; et, comme sur la place de Paris les banquiers ne sont pas dans l'usage de négocier leurs endossements, les meilleurs crédits sont obligés de livrer leurs effets à 4 pour 100, tandis que peu de jours après ils prennent eux-mêmes du papier à 3 et 3 3/4 pour 100. Les banquiers ne mettent donc leur engagements à la banque que lorsqu'ils ont besoin d'argent, aussi usent-ils très *sobrement* de cette facilité, et ils sont forcés, dans ce but, de garder en caisse des sommes considérables.

Un autre motif tout aussi puissant contribue à limiter la masse des escomptes auxquels se livre la banque de France ; les billets qu'elle donne en paiement *ne faisant que l'office de monnaie*, et restant comme valeurs mortes dans les mains de ceux qui les emploient momentanément, si elle en émettait au delà des besoins de la circulation, ils reviendraient immédiatement au remboursement, et dans une proportion bien plus forte que celle dans laquelle on aurait dépassé cette limite. Les services que la banque actuelle peut rapporter au commerce sont donc bornés, parce que comme *ses billets ne devraient offrir à la rigueur qu'un simple avantage de commodité pour la circulation*, et que son crédit repose sur la certitude morale qu'ils seront remboursés à présentation, elle est forcée pour entretenir cette *illusion* d'apporter une très grande prudence dans l'émission de son papier.

Mais si, par hypothèse, les banquiers pouvaient payer la plus grande partie de leurs *acceptations* avec les effets de leurs portefeuilles, on concevra facilement qu'ils n'éprouveraient jamais de gêne, et qu'ils ne perdraient aucun intérêt. *Le taux de l'escompte serait alors régulier.*

Cette hypothèse du paiement direct de ses acceptations avec les effets de

son portefeuille, ne serait pas réalisable de cette manière, parce que tout le monde ne peut pas accorder une égale confiance à chaque individu en particulier. Cela n'est possible qu'en généralisant la confiance, en convertissant la plus grande partie des endossements individuels en *bons portant intérêt* et offrant la garantie colossale que nous voulons leur donner, c'est-à-dire celle de gouvernement et de toutes les meilleures maisons solidaires entre elles, chacune pour une somme fixée librement¹.

Nous avons prouvé qu'à l'aide de cet établissement les banquiers pourraient faire circuler leurs portefeuilles *sans nuire à leur crédit*, inconvénient auquel ils n'échapperaient pas aujourd'hui s'ils négociaient sur place leurs endossements. Il nous reste maintenant à faire entrevoir une autre conséquence non moins importante de l'introduction sur la place de ces bons portant intérêt, celle de diminuer considérablement la masse des acceptations particulières, puisque chaque banquier pourrait mettre à la nouvelle banque la plupart des effets qu'il reçoit par comptes courants, et donner par contre des bons de cette association à la place de sa signature. Cela leur permettrait à tous d'étendre leurs escomptes, et d'augmenter ainsi la masse de leurs commissions.

Le crédit de toutes les maisons véritablement utiles à l'industrie augmenterait immédiatement par l'effet d'une semblable organisation. Car aujourd'hui il se passe une chose étrange, c'est que le public accorde des crédits en raison inverse de l'*utilité* des individus. Ce ne sont pas seulement les banquiers qui opèrent le mieux, mais bien ceux qui ne font presque rien, qui peuvent disposer de la plus grande quantité de capitaux, et aux meilleures conditions.

Cette mesure aurait l'avantage de soustraire le crédit des maisons de banque à l'appréciation irrégulière et imparfaite à laquelle il est soumis aujourd'hui de la part d'individus *nécessairement incompétents*, puisqu'ils ne possèdent pas tous les éléments propres à rendre leur estimation exacte. En effet, un particulier ne peut jamais savoir positivement, si ce n'est dans des cas exceptionnels, non seulement si une maison abuse ou non de son crédit, mais, ce qui est plus important encore, si elle opère imprudemment.

Cette nouvelle banque, devenant le centre de toutes les opérations commerciales, pourrait prononcer avec assez de certitude sur le degré de confiance à accorder à chaque maison. Une prime plus forte exigée de la part des personnes qui paraîtraient douteuses, des diminutions ou même des refus de crédit faits à propos et à temps, préviendraient sans doute beaucoup de malheurs. De pareils avertissements, de semblables mesures empêcheraient un grand nombre de faillites ou même les rendraient bien moins considérables²; tandis que trop de personnes sont maintenant victimes par suite de l'impossibilité dans laquelle elles sont d'apprécier les *moyens* et la *moralité* des maisons qu'elles créditent.

559

1 Ces bons, qui ne seraient que la représentation des effets escomptés par la banque, serviraient à acquitter ces mêmes effets à leur échéance. C'est, ainsi qu'on l'a vu dans le texte du projet, le principal mode d'amortissement de ces nouveaux billets. Nous ne répétons cette observation que pour tranquilliser l'esprit des personnes qui ne concevaient pas le mécanisme de cette banque.

2 Le comptoir d'escompte de MM. Etienne frères a certainement diminué le nombre des faillites parmi les entrepreneurs de bâtiments et il les a rendues moins mauvaises.

En réponse à ces diverses interrogations qui sapent les derniers bastions de la Famille, Olinde Rodrigues, chef du culte, se jette à l'eau et entreprend de créer une institution.

*"J'arrive pour fonder la puissance morale de l'argent, en l'employant de la façon la plus morale, la plus utile, à l'amélioration de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse...Je vais installer la banque des travailleurs où les capitaux, sans cesse et volontairement apportés par des mains oisives, seront distribués aux mains qui les réclament pour le bonheur de tous. On escomptera à la Bourse de Paris, de Londres et de Berlin l'avenir politique et financier de l'association des travailleurs pacifiques: j'entreprends de fonder le Crédit Saint-simonien..."*³⁹ Il lance alors une série d'emprunts, selon une procédure conforme à la doctrine.

*"Nos coupons d'emprunt sont de 50 francs de rente et aucun capital nominal, c'est-à-dire fictif, ne s'y trouve énoncé, aucune promesse d'amortissement ne s'y trouve jointe; nos actions sont donc pures de cette double fiction, de cette double jonglerie avec la quelle on a fait, en dehors de nous, tant de dupes...Le piège des remboursements illusoires et des conversions fallacieuses sera, grâce à nos efforts, relégué dans l'histoire du constitutionalisme."*⁴⁰

560

Cette initiative, vite vouée à l'échec, augmente, en fait, les distorsions au sein de la communauté. Les opposants sont moins convaincus de la prééminence de la finance, de son rôle intrinsèquement moral. *"Vous avez fait, disent-ils, un appel au public dans le but...de fonder le Crédit Saint-Simonien, la puissance morale de l'argent. Nous protestons contre ce appel et ses suites... Le Crédit Saint-Simonien ne peut être fondé, l'argent ne peut revêtir la puissance que vous prétendez lui attribuer qu'autant que la nouvelle loi morale, celle qui doit enfanter la conception religieuse de Saint-Simon, aura été proclamée; or, cette loi vous ne l'avez point."*⁴¹

En effet, le fond de la question est bien là : l'argent dispose-t-il, en lui-même, de cette puissance morale qui permet d'en faire le levier de la transformation sociale ? Ou bien, comme le voudraient les philosophes grecs de l'antiquité, les économistes européens du XVIII^{ème} siècle et les opposants au sein du clan saint-simonien en 1831, son maniement doit-il être subordonné à la règle, à la morale ? Adam Smith, professeur de morale, avait repris à son compte les considérations d'Aristote pour cantonner l'argent dans les limites mesurées de l'économie et il se défiait du crédit, de "ses ailes d'Icare" qui menaient au soleil brûlant de l'utopie.

Les mésaventures concrètes du groupe saint-simonien dans la gestion

³⁹ Paulin Talabot, lettre à Enfantin, 30 octobre 1831, Arsenal. Ms. 7786.

⁴⁰ O. Rodrigues, Le Globe, 28 novembre 1831.

⁴¹ Arsenal, Ms. 7822

de ses propres affaires financières pourraient servir de première leçon. Quelques mois après l'annonce fracassante de la fondation du Crédit saint-simoniien, en février 1832, la troisième émission de l'emprunt échoue, à cause du retrait d'Olinde Rodrigues qui renonce à ses fonctions de chef du culte et quitte le Père Enfantin. A la vérité, les deux premières séries avait connu un franc succès et l'on escomptait une négociation fructueuse du troisième emprunt.

Mais cette déroute n'autorise aucune conclusion. Car, l'aspect technique n'est nullement en cause et l'effondrement du dispositif financier tient d'abord à la perte de confiance, au désaccord profond et soudain entre Rodrigues et Enfantin sur le point de plus en plus épineux de la doctrine : la Femme. Aux considérations dogmatiques, qui agitaient le groupe depuis plusieurs mois, s'étaient ajoutées des problèmes plus intimes entre l'épouse de Rodrigues et le Père Enfantin, entraînant la rupture dans la direction de la communauté.

Si certains de ses membres, en général des artistes célibataires, s'engagèrent dans le cercle des «Compagnons de la Femme», nombre des plus anciens, malgré leur conviction partagée pour la libération sociale de la femme, redoutèrent des dérives dangereuses pour leur propre mariage. Il appartiendra aux analystes d'expliquer les motifs de cette répulsion collective pour cette figure féminine qui hante si curieusement le cours du XIX^{ème} siècle positiviste, entre Auguste Comte vieillissant et sa religion de la Mère et le culte discrètement érigé par Durkheim à la Femme mythique.

561

L'argent, la banque, la "vertu sociale du crédit" sont, au premier examen, très étrangers à ces controverses sentimentales où l'inconscient règne en maître.

La défection de Rodrigues entraîna une brutale réaction en chaîne, la dissolution du groupe des fondateurs, puis celle du mouvement dans son ensemble. Les procès, la campagne d'opinion, le fumet du scandale achevèrent l'association religieuse et politique comme les déchirements affectifs et idéologiques avaient eu raison de l'association financière. Il convient, à cet égard, de souligner que la défaillance de l'opération financière n'entraîna aucun dommage, ni faillite, ni perte pour quiconque. Avertis des techniques de gestion, théoriciens des crises et animés par leurs convictions morale et sociale, les saint-simoniens surent se prémunir contre les risques. Le procès en escroquerie, malignement monté par la police, se solda par un prompt acquittement.

Cette dernière expérience du Crédit saint-simoniien constitue, paradoxalement, une démonstration *a contrario* de leurs théories sociales et religieuses qui associaient la foi et le crédit, la confiance et la finance. Pour mettre à mal "la puissance morale de l'argent", la morale a tenu infiniment moins de place, joué un rôle infiniment plus réduit que la confiance qui

vient soudain à manquer entre les amis d'antan, que le crédit que peuvent s'accorder ou se retirer les partenaires, que la foi dans la religion universelle, chancelante parce que soumise à un détournement arbitraire par le Père. De même que les brèves entreprises financières de la communauté saint-simonienne échouent dans la défiance mutuelle, les jalousies amoureuses et les incertitudes idéologiques, de même la chute brutale de la Religion de Saint-Simon est, elle aussi, essentiellement imputable à cette étrange fascination de Prosper Enfantin pour le culte de la Femme, de la Mère universelle, dont l'advenue annoncée et attendue avec ferveur par certains avait semé le trouble ou l'irritation dans les esprits du plus grand nombre des sectataires.

Malgré les désillusions, les disputes et les séparations, ceux des fidèles qui étaient engagés, par leur famille ou leur profession, dans les affaires économiques et financières continuèrent, au long de leur existence, de mettre en pratique une large part des principes qui avaient été énoncés par l'Ecole saint-simonienne.

Au premier rang d'entre eux, les frères Pereire qui avaient quitté la Famille, Emile l'aîné, dès la fin de 1831, Isaac, à l'automne de l'année suivante. Comme Michel Chevalier, qui se sépare définitivement d'Enfantin, au printemps 1833, durant leur commune incarcération, comme bien d'autres adeptes ou sympathisants, les Péreire illustrent parfaitement cette obsession de faire servir l'industrie bancaire au développement de toutes les branches de l'industrie et, au delà, à la transformation du monde. Malgré les multiples fiascos de leurs entreprises, force est de constater qu'ils ont laissé, dans tous les hémisphères, des traces visibles et positives de leur détermination. Cette conception singulière de l'industrie bancaire, qui leur vaudra l'hostilité des grands banquiers concurrents et des gouvernements, plonge ses racines dans le riche terreau de la pensée saint-simonienne. Nul doute qu'ils auraient mal compris les récents scandales qui ont entouré la Banesto, l'un des survivants de leur empire et dont P.A. Ullmo donne dans cette revue une lecture critique, au crible de Ch. Kindleberger. Même s'ils ont éprouvé, en Espagne notamment, des vicissitudes nombreuses qui entraînent d'autres effondrements, les Pereire surent, en chaque occasion, prendre leurs responsabilités et limiter les risques pour leurs actionnaires, leurs clients et leurs partenaires. Ils sont tombés sous les coups d'un gouvernement qu'ils avaient beaucoup aidé et sous la pression des grands banquiers concurrents, leurs associés dans des entreprises antérieures. Mais ni l'Etat, ni la profession bancaire n'ont eu besoin de compenser les manques, les frères Péreire sont tombés dignement, ils ont perdu beaucoup, «fors l'honneur». De telles conduites sont rares dorénavant, sans doute parce que la nature et les structures de l'industrie bancaire ont considérablement évolué depuis plus de cent ans,

peut-être aussi parce que nos sociétés dites industrielles n'ont plus une perception morale de l'argent.

Au-delà de la curiosité affectueuse qui m'a conduit parfois déjà, dans les pages de la R.E.F, à explorer et citer ces vieux courants saint-simoniens, le caractère très singulier que tiennent la finance, le crédit, la monnaie dans l'œuvre de Saint-Simon, puis dans celle de son Ecole et de ses proches me paraît un objet d'étude fondamental, encore peu étudié, pour comprendre, à tout le moins, les évolutions de la France des XIX^e et XX^e siècles.

Dans cette fin de XX^e siècle où l'industrie bancaire, composante d'un vaste système financier mondial, se trouve, sous les effets de la globalisation et de la dérèglementation internationale, soumise à des excès, des abus, des risques d'implosion ou d'explosion, la vision idéalisée du "système général des banques" des saint-simoniens, moteur de la régulation universelle, me semble une sorte de réconfort.

En outre, lorsque notre système financier, dans son ensemble, paraît souvent avoir perdu les repères de sa destination, lancé dans une course à l'argent pour l'argent, au point de réclamer réflexion éthique, codes de déontologie et de conduites, voire surcroît de réglementation ou de législation, le saint-simonisme, malgré ses candeurs utopisantes, peut offrir des motifs d'inspiration. Ces jeunes banquiers, philanthropes et polytechniciens étaient animés par une foi ardente dans le progrès de la civilisation industrielle et l'amélioration du sort de l'humanité. Ils ne doutaient plus, grâce à la force de ces convictions, de "la vertu sociale du crédit" ni de "la puissance morale de l'argent". Pour eux, la banque et la finance étaient, à tous les sens du mot, responsables de l'avenir de l'homme. Au sens premier, ils étaient les garants du développement économique et social, au sens abâtardi de nos actuels organigrammes, ils étaient à la tête de la société, ils présidaient à la vie nationale et internationale.

Si la demande de réflexion morale exprimée, aujourd'hui, par la communauté financière doit trouver sa réponse, il faudra la chercher, comme les saint-simoniens, dans ce que certains philosophes contemporains appellent "l'éthique de la responsabilité".⁴²

42 Voir notamment l'œuvre d'Emmanuel Levinas et le récent ouvrage de Hans Jonas, L'Éthique de la responsabilité, Paris, Le Cerf, 1993. D'une manière générale, la réflexion contemporaine sur l'éthique met en avant cette notion de la responsabilité, comme en atteste la bibliographie de ces dernières années et les divers colloques sur le sujet. A la demande de la Caisse des dépôts, l'Association d'économie financière conduit, sous la direction d'H. Ploix, un programme de recherche international et pluridisciplinaire sur le thème « Finance, éthique, confiance » et dont les travaux seront l'objet de publications au cours de cette année 1994. Comme différents groupes de recherche, en Italie, en Allemagne, en Angleterre et même aux Etats-Unis, l'A.E.F. concentre ses recherches sur les questions spécifiquement financières, dans une perspective distincte des innombrables considérations sur le Business Ethics, éthique des affaires, d'importation américaine. Le présent article s'inscrit dans le cadre des réflexions du programme « Finance, éthique, confiance ».